

Commissions, congés payés et indemnités

Par Patsi5, le 24/08/2012 à 17:28

Bonjour,

Lorsque l'on verse des indemnités de CP à un salarié, doit-on également prendre en compte ses commissions ou alors ne doit on prendre en compte que sa partie nette ?

Cordialement

Bruno

Par P.M., le 24/08/2012 à 17:38

Bonjour,

L'indemnisation des congés payés est basées sur l'ensemble du salaire brut mensuel du salarié, partie fixe + variable...